



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2025/31

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 1

« Commande publique »

Séance du Conseil Municipal du 16 décembre 2025 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 1.1

« Marchés Publics »

Présents : Christophe BRUNEL, Régine SEJALON, Frédéric DAUVIN, Axelle FOUGA, Armelle DE RIVOYRE, Myriam MECHRAOUI

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Sabrina MAHIEU, Pierre DELPERIE, Stéphane SAOUMA, Jacques CUNG

OBJET :

Aménagement de l'espace Denise Pistre
Avenant n°2 Lot 03 espaces verts IDVERDE

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux en cours pour l'aménagement de l'espace Denise Pistre.

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

Les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

LOT 1 : PURISTHME

LOT 2 : RAMOND

LOT 3 : IDVERDE

CONVOCACTION C.M.
EN DATE DU :
10/12/2025

M. le Maire rappelle que ce programme incluait la mise en valeur d'un ancien four de potier, réalisée par l'entreprise RAMOND. Afin de sécuriser et interdire l'entrée dans le four, il a été décidé en réunion de chantier de mettre en place une grille en fer forgé réalisée sur mesure.

Il a également été décidé de mettre en valeur le talus et les abords par un aménagement paysager, et l'abattage d'arbres morts.

Cette réalisation sera confiée à IDVERDE, titulaire du LOT N°3 (Espaces verts et mobilier urbain).

AFFICHAGE EN DATE
DU : 17/12/2025

Cette modification du marché sur le Lot 3 implique une plus-value de 7 432,75 euros HT, et doit être approuvée par les membres de l'assemblée.

Montant initial du marché Lot 3 = 57 322,78 € HT

Montant de l'avenant = 7 432,75 € HT

Nouveau montant du marché Lot 3 = 64 755,53 € HT

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 17/12/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'avenant n°2 pour le LOT N°3 (Espaces verts et mobilier urbain) attribué à IDVERDE, pour un montant en plus-value de 7 432,75 € HT,

Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ces travaux.

CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VOTE POUR :

VOTE CONTRE :

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT :

PAR PUBLICATION
LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 16 décembre 2025

PAR DELEGATION
LE :
(signature)

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON